RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 17186
Numéro SIREN : 414 728 337
Nom ou dénomination : LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 90706

LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

Société anonyme

24 RUE DE SEVRES,

75007 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

Société anonyme

24 RUE DE SEVRES,

75007 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents

sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Guillaume TROUSSICOT

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2021 Montant brut	2021 Amortissements et dépréciations	2021 Montant net	2020 Montant net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1-2				
Concessions, brevets, licences, marques		26 047	23 722	2 324	3 027
Fonds commercial		15	15	0	0
Autres immobilisations incorporelles		703	358	345	368
Immobilisations incorporelles en cours			0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1-2				
Terrains		52 755	30 840	21 916	21 916
Constructions		352 049	232 131	119 918	141 787
Inst. techn. mat. et out. industriels		33 055	31 831	1 224	3 012
Autres immobilisations corporelles		8 067	5 547	2 520	2 686
Autres immobilisations en cours		449	(0)	449	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1-2-3				
Participations		83 970	51 159	32 810	40 360
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts		2 508		2 508	2 571
Autres créances immobilisées		69		69	77
TOTAL		**559 686**	**375 602**	**184 084**	**215 805**
STOCKS	3				
Matières premières, approvisionnements					
Marchandises		33 967	2 270	31 697	42 602
CREANCES	3				
Clients et comptes rattachés		12 621	489	12 132	30 562
Autres créances (1)		54 264	1 229	53 034	46 308
DIVERS					
Disponibilités		6 044		6 044	4 976
COMPTES DE REGULARISATION	3				
Charges constatées d'avance		220		220	781
TOTAL		**107 117**	**3 989**	**103 127**	**125 229**
TOTAL DE L'ACTIF		**666 802**	**379 591**	**287 211**	**341 034**

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.
(1) Dont compte courant intégration fiscale 498K€.

BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	2021 Montant avant répartition	2020 Montant avant répartition
CAPITAUX PROPRES	4		
Capital social dont capital versé 29 416		29 416	29 416
Primes d'émission, de fusion, d'apport		22 726	22 726
Réserve légale		2 990	2 990
Réserve indisponible		480	480
Réserves réglementées		1 623	1 621
Report à nouveau		56 948	78 012
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 325	(21 062)
Provisions réglementées	5	2 226	2 730
TOTAL		**117 733**	**116 912**
PROVISIONS	5		
Provisions pour risques		1 649	3 580
Provisions pour charges		11 805	11 989
TOTAL		**13 454**	**15 568**
DETTES	6		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		247	546
Dont concours bancaires		247	546
Emprunts et dettes financières divers + participation salariés (1)		28 761	91 717
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		21 552	18 883
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		74 713	57 615
Dettes fiscales et sociales		22 031	15 828
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 610	23 803
Autres dettes		110	162
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL		**156 023**	**208 553**
TOTAL DU PASSIF		**287 211**	**341 034**

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.
(1) dont compte courant MS33 pour 328K€ et compte courant trésorerie 25850K€.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020	Variations
PRODUITS D'EXPLOITATION	7			
Ventes de marchandises		365 307	336 969	8,4%
Production vendue biens et services		40 932	39 972	2,4%
Chiffre d'affaires net	10	406 239	376 942	7,8%
Production immobilisée		1 777	1 746	1,8%
Subventions d'exploitation		403	23	1652,2%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges		9 141	3 874	136,0%
Différences positives de change		10	41	-75,6%
Autres produits	11	5 302	2 013	163,4%
TOTAL		**422 872**	**384 639**	9,9%
CHARGES D'EXPLOITATION	7			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		259 928	252 087	3,1%
Variation de stocks (marchandises)		12 757	6 178	106,5%
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 973	1 841	7,2%
Variation de stocks (mat. premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes		49 587	45 425	9,2%
Impôts, taxes et versements assimilés		5 617	6 502	-13,6%
Salaires et traitements		37 686	35 523	6,1%
Charges sociales		14 191	14 670	-3,3%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		24 306	23 342	4,1%
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		459	1 686	-72,8%
Dotations aux provisions		5 808	6 804	-14,6%
Différences négatives de change		32	25	28,0%
Autres charges		47	92	-48,9%
TOTAL		**412 391**	**394 174**	4,6%
Résultat d'exploitation		**10 481**	**(9 535)**	-209,9%
PRODUITS FINANCIERS	7			
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		15	40	-62,5%
Reprises sur provisions et transferts de charges			29 496	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions des valeurs mobières de placement				
TOTAL		**15**	**29 536**	-99,9%
CHARGES FINANCIERES	7			
Dotations aux amortissements et provisions financières		8 411	42 450	-80,2%
Intérêts et charges assimilées		66	114	-42,1%
Différences négatives de change				
TOTAL		**8 477**	**42 564**	-80,1%
Résultat financier	15	**(8 462)**	**(13 028)**	-35,0%
Résultat courant avant impôts		**2 019**	**(22 563)**	-108,9%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24	3	700,0%
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15	
Reprises sur provisions et transferts de charges		521	631	-17,4%
TOTAL		**545**	**649**	-16,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		240	13	1746,2%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		378	235	60,9%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1	6	-83,3%
TOTAL		**619**	**254**	143,7%
Résultat exceptionnel	16	**(74)**	**395**	-118,7%
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			21	-100,0%
Impôts sur les bénéfices	17	620	(1 127)	-155,0%
TOTAL DES PRODUITS		**423 432**	**414 824**	2,1%
TOTAL DES CHARGES		**422 107**	**435 886**	-3,2%
Résultat Net		**1 325**	**(21 062)**	-106,3%

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

LE BON MARCHE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2021

I - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes du règlement 2018-01 relatif au Plan comptable général ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

L'entrée en application du règlement de l'ANC n°2015-05 (relatif à la comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture ainsi que la présentation du résultat de change) a conduit à modifier la présentation des comptes annuels ; ce règlement, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017, n'a toutefois pas d'incidence significative sur les comptes 2021.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :
. Continuité d'exploitation,
. Permanence des méthodes comptables,
. Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement :

- une servitude de passage ;
- les logiciels et site internet amortis en linéaire sur une durée de 3 à 5 ans ;
- les marques.

B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue :

. Constructions	20 à 30 ans
. Agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
. Installations et agencements commerciaux et administratifs	5 à 8 ans
. Matériel et outillage industriels	5 à 15 ans
. Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
. Matériel informatique	3 à 5 ans
. Matériel de transport	4 ans

Seuls les matériels et installations entrant dans le champ d'application des amortissements dégressifs sont amortis de cette façon. L'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire (dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions), entrant dans la rubrique des provisions réglementées (passif du bilan).

La valeur non amortie des immobilisations mises hors service est imputée en amortissement exceptionnel.

C) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Les titres reçus en apport sont évalués à leur valeur d'apport.

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'usage des participations non cotées est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées, des perspectives de rentabilité, de l'utilité pour l'entreprise.

Les prêts correspondent à des souscriptions effectuées dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction sont amortis chaque année de 3 %.

Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées éventuelles est enregistrée, à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres une provision pour risque au-delà.

D) STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré des achats de marchandises.

Pour les livres et les articles gérés en valeur, les stocks sont évalués en pratiquant sur leur prix de vente, à la date du bilan, un abattement correspondant à la marge, celle-ci étant calculée à l'aide du taux de marque de chaque catégorie d'articles.

La démarque inconnue entre la date d'inventaire et la clôture de l'exercice est estimée selon une méthode statistique par rayon et est enregistrée en charge de l'exercice.

Dépréciation des stocks :

Nous avons fait évoluer le calcul qui désormais s'appuie sur une méthode statistique basée sur les taux de vente à perte :

- Taux de perte calculé sur la base des écoulements réels passés sur la durée de vie (5 ans).
- Sur les références vendues à pertes exclusivement (Différence entre prix de revient et prix de vente).
- Segmentation par type saison/permanent.
- Segmentation par âge.

Ces taux de pertes sont appliqués aux stocks présents à la clôture.

E) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale brute. Une dépréciation a été pratiquée en fonction des capacités de remboursement des débiteurs.

F) PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

G) PROVISIONS

Lorsqu'un litige existe, soit d'ordre général, soit d'ordre prud'homal, une provision est constituée à hauteur du montant du risque encouru par la société.

H) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société a souscrit des polices d'assurance pour le paiement des retraites et des indemnités de départ à la retraite.

Le montant estimé pour les IDR est déterminé en appliquant :
1. les dispositions de la convention collective nationale des grands magasins et des magasins populaires ;
2. la méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés ;
3. les principales hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge taux plein 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres
- taux d'actualisation : 0,70 %
- taux d'inflation : 1,75%
- taux de progression des salaires : 2,75 %
- Tables de mortalité : Tables TV/TD 2014-2016
- Ces engagements sont présentés en hors-bilan.

I) PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Le montant estimé pour les médailles est déterminé en appliquant :
1. l'accord spécifique de la société groupe Le Bon Marché ;
2. la méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés ;
3. les principales hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 0.70 %
- taux d'inflation des médailles : 1,75%

J) IMPOT SUR LES SOCIETES

Depuis le 1er janvier 2003, la société Le Bon Marché est membre du groupe d'intégration fiscale constitué par la société LVMH MOET HENESSY LOUIS VUITTON et ses filiales en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.
Conformément à la convention d'intégration fiscale conclue avec la société LVMH MOET HENESSY LOUIS VUITTON, la société Le Bon Marché constate une charge d'impôt comme si elle était imposée séparément et s'acquitte auprès de la société LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON des acomptes d'impôts exigibles ; LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON étant redevable du versement au Trésor de l'impôt groupe. Les déficits fiscaux dégagés par la société Le Bon Marché sont acquis à la société LVMH.

K) IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société Le Bon Marché est consolidée par intégration globale par la société LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON S.E. , 22 avenue Montaigne 75008 PARIS , N° Siret : 775 670 417 000 51.

II – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2021

L'année 2021 a été marquée par des difficultés liées à l'épidémie Covid19. Notamment, les mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement français ont contraint Le Bon Marché à fermer temporairement son magasin de janvier à mars.

III - EVENEMENTS POST-CLOTURE

La société Le Bon Marché suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région. Les conséquences de la guerre contre l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 par la Russie et des sanctions internationales prises à l'encontre de la Russie et de certains de ses nationaux ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie sont en cours d'évaluation. Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2021.

A la date d'arrêté des comptes, le 10 mai 2022, aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

LE BON MARCHE SA

NOTE 1 : VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)		Valeurs brutes Au début de l'exercice	Transferts de postes	Augmenta-tions	Diminutions	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques		24 746	1 082	219	0	26 047
Fonds commercial		15	0	0	0	15
Autres immobilisations incorporelles		703	0	0	0	703
Immobilisations incorporelles en cours		(0)	(1 128)	1 129	0	(0)
Total	**A**	**25 463**	**(46)**	**1 348**	**0**	**26 765**
Immobilisations corporelles						
Terrains		52 755		0	0	52 755
Constructions		354 859	(9 235)	6 907	482	352 048
Installations techniques, matériel et outillage industriels		32 785	133	137	0	33 055
Autres immobilisations corporelles		7 793	373	(99)	0	8 067
Immobilisations corporelles en cours		(0)	(12 526)	32 250	19 275	448
Total	**B**	**448 192**	**(21 255)**	**39 195**	**19 758**	**446 373**
Immobilisations financières						
Participations		83 970		0	0	83 970
Créances rattachées aux participations				0	0	
Autres titres immobilisés		0		0	0	0
Prêts		2 571		155	218	2 508
Autres immobilisations financières		77		0	8	69
Total		**86 618**	**0**	**155**	**226**	**86 547**
Total (A + B + C)		**560 275**	**(21 301)**	**40 697**	**19 984**	**559 686**

A) Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles concerne principalement des projets DSI 2021.

B) Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles correspond principalement aux travaux du 115 et 142 rue du Bac.

NOTE 2 : VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS SUR ACTIFS IMMOBILISES

(en milliers d'euros)		Valeurs brutes				
		Au début de l'exercice	Transferts de postes	Augmenta-tions	Diminutions	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques		21 719		2 004	0	23 723
Fonds commercial		15		0	0	15
Autres immobilisations incorporelles		335		23	0	358
Immobilisations incorporelles en cours		0		0	0	0
Total	**A**	**22 069**	**0**	**2 027**	**0**	**24 096**
Immobilisations corporelles						
Terrains		30 840		0	0	30 840
Constructions		213 072		19 980	921	232 131
Installations techniques, matériel et outillage industriels		29 773		2 057	0	31 831
Autres immobilisations corporelles		5 106		440	0	5 546
Immobilisations corporelles en cours		0		0	0	0
Total	**B**	**278 791**	**0**	**22 477**	**921**	**300 348**
Immobilisations financières						
Participations		43 609		7 550	0	51 159
Autres titres immobilisés		0		0	0	0
Total	**C**	**43 609**	**0**	**7 550**	**0**	**51 159**
Total (A + B + C)		**344 469**	**0**	**32 054**	**921**	**375 602**

LE BON MARCHE SA

NOTE 3 : AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF

A) PRETS ET CREANCES

(en milliers d'euros)	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)	2 508	96	407	2 005
Autres créances immobilisées (2)	69	0		69
Créances de l'actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	12 621	12 621		
Autres créances (3)	54 264	54 264		
Charges d'exploitation constatées d'avance (4)	220	29	145	46
Total	**69 682**	**67 010**		**2 120**

(1) Les "prêts" concernent principalement :

- l'aide à la construction pour	2 504	milliers d'euros

(2) Les "autres créances immobilisées" comprennent :

- les avances diverses sur consommations pour	69	milliers d'euros

(3) Les "autres créances" concernent principalement :

- les fournisseurs débiteurs pour	1 688	milliers d'euros
- les avoirs et ristournes à recevoir pour	241	milliers d'euros
- les créances sur l'Etat pour	10 391	milliers d'euros
- le compte courant avec SEGEP pour	28 528	milliers d'euros
- le compte courant avec Franck et fils pour	11 816	milliers d'euros

(4) Les charges constatées d'avance pour 220 milliers d'euros correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

B) DEPRECIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT

	Au début de l'exercice	Augmenta-tions	Diminutions	A la fin de l'exercice
Sur stocks	4 049	0	1 779	2 270
Sur comptes clients	368	124	3	489
Sur comptes courants	0	861		861
Sur créditeurs divers (5)	310	335	277	368
Total	**4 727**	**1 320**	**2 059**	**3 988**

(5) Le solde des dépréciations sur "créditeurs divers" concernent principalement :

- les comptes fournisseurs débiteurs pour	345	milliers d'euros

LE BON MARCHE SA

NOTE 4 : CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 961 054	15 euros
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 961 054	15 euros

CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements +	Autres mouvements -	A la fin de l'exercice
Capital social	29 416				29 416
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 726				22 726
Réserves	5 091	2			5 093
Report à nouveau créditeur	78 012	(21 064)			56 948
Résultat de l'exercice	(21 062)	21 062		(1 325)	1 325
Provisions règlementées	2 730		1	505	2 226
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**116 912**	**0**	**1**	**(820)**	**117 733**

NOTE 5 : PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions sans objet	A la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	2 730	1	505		2 226
Total	**2 730**	**1**	**505**	**0**	**2 226**
Provisions pour risques					
Pour litiges	3 251	383	1 580	1 123	931
Autres provisions pour risques	329	389			718
Total	**3 580**	**772**	**1 580**	**1 123**	**1 649**
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	11 989	3 533	17	3 700	11 805
Total	**11 989**	**3 533**	**17**	**3 700**	**11 805**

LE BON MARCHE SA

NOTE 6 : INFORMATIONS SUR LES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	247	247		
Emprunts et dettes financières divers (1)	28 761	26 607	839	1 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 552	21 552		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	74 713	74 713		
Dettes fiscales et sociales (3)	22 031	22 031		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (4)	8 610	8 610		
Autres dettes	110	110		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	**156 023**	**153 869**	**839**	**1 315**

(1) Les emprunts et dettes financières divers comprennent notamment :

(en milliers d'euros)	Montant brut	dont à moins d'un an
- dépôts et cautions reçus	1 315	
- dettes pour participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 268	429
- dettes rattachées à des participations (comptes courants)	26 178	26 178
	28 761	

(2) Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent notamment :

- les fournisseurs frais généraux pour	1 564	milliers d'euros
- les fournisseurs marchandises pour	8 324	milliers d'euros
- les factures frais généraux non parvenues pour	15 968	milliers d'euros
- les factures marchandises non parvenues pour	48 857	milliers d'euros
	74 713	

(3) Les dettes fiscales et sociales comprennent notamment :

- le personnel pour	9 501	milliers d'euros
- les organismes sociaux pour	7 660	milliers d'euros
- la TVA à payer pour	4 060	milliers d'euros
- les autres taxes diverses pour	761	milliers d'euros
	21 983	

(4) Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés comprennent notamment :

- les fournisseurs immobilisations pour	830	milliers d'euros
- les factures immobilisations non parvenues pour	7 780	milliers d'euros
	8 610	

LE BON MARCHE SA

NOTE 7 : ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	Montant brut des postes du bilan et du compte de résultat	Montant brut concernant les entreprises liées
Autres créances	54 264	40 841
Participations	83 970	83 970
Dépréciation des titres	51 159	778
Clients et comptes rattachés	12 621	138
Emprunts et dettes financières divers	28 761	26 178
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 713	105
Produits financiers de participation	0	0
Charges d'exploitation	(412 391)	(1 443)
Produits d'exploitation	422 872	9 779
Intérêts et charges assimilées	(66)	1
Produits des autres immobilisations financières	0	0
Intérêts et produits assimilées	15	0
Gains et pertes de change	(22)	(20)

NOTE 8 : REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des jetons de présence alloué par le conseil d'administration s'élève à 76 milliers d'euros.

LE BON MARCHE SA

NOTE 9 : LOCATIONS & CREDIT BAIL

Locations fermes

(en milliers d'euros)	Installations, matériel et outillage
- à un an au plus	0
- à plus d'un an et cinq ans au plus	0
	0

Crédit bail

(en milliers d'euros)	Installations, matériel et outillage
- à un an au plus	0
- à plus d'un an et cinq ans au plus	0
	0

Total	**0**

NOTE 10 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève à 406 239 milliers d'euros.
Il est réparti géographiquement de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Montant	Montant
- France (1)		373 144
- Etranger		33 096
Total		**406 240**

(1) Le chiffre d'affaires France comprend :

- les marchandises pour	332 211	milliers d'euros
- les produits des locations pour	11 109	milliers d'euros
- les refacturations des charges locatives pour	1 304	milliers d'euros
- les produits annexes divers pour	28 518	milliers d'euros
	373 143	

NOTE 11 : AUTRES PRODUITS

(en milliers d'euros)	Montant
Produits divers de gestion courante	2 285
Autres produits sur exercices antérieurs	3 017
Total	**5 301**

LE BON MARCHE SA

NOTE 12 EFFECTIF

L'effectif moyen se décompose comme suit :

	P r r	P r d ' r r d
Cadres	253	2
Agents de ma trise	87	
Employés	566	
T	906	**2**

NOTE 1 ENGAGEMENTS

) E d

Le montant des engagements de la société en matière de retraites et d'indemnités de départ en retraite, net des sommes versées à la compagnie d'assurance à ce titre, s'élève à 10 408 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

) E r :

Les engagements reçus au titre de l'activité immobilière s'élevent à 61 096 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 1 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé à 146 milliers d'euros au titre de l'exercice 2021.

NOTE 1 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier négatif de 8 463 milliers d'euros est principalement composé d'une dotation financière pour 7 550 milliers d'euros relative à la dépreciation 2021 des titres de la SEGEP .

NOTE 1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel négatif de 73 milliers d'euros est principalement constitué des produits nets liés aux amortissements déro pour 505 milliers d'euros ainsi qu'une VNC de 378 milliers d'euros et d'une participation aux travaux de 240 milliers d'euros.

LE BON MARCHE SA

NOTE 17 : IMPOT SUR LES BENEFICES

A) VENTILATION DE L'IMPOT

(en milliers d'euros)			Résultat courant	Résultat exceptionnel (1)	Résultat comptable
Résultat comptable avant I. S.	**(I)**		2 018	(73)	1 945
Réintégrations			5 320		5 320
Déductions			(974)		(974)
Résultat fiscal avant imputation des déficits et amortissements			**6 364**	**(73)**	**6 291**
Déficits antérieurs imputés					0
Résultat fiscal			**6 364**	**(73)**	**6 291**
					0
Impôt à 27,50 % (> 500 000€)			1 750	(20)	1 730
Abattement pour contribution supplémentaire de 3,3 %		(763)			
Contribution d'impôt à 3,3 %			33	(1)	32
Crédits d'impôts			(1 142)		(1 142)
Régularisation de N-1 (à régulariser sur N+1)					0
Ecart sur calcul de N (à régulariser sur N+1)					0
Produits d'inpôts s/excercices antérieurs					0
Impôt total 2021	**(II)**		**641**	**(21)**	**620**
Résultat net comptable	**(I - II)**		**1 378**	**(52)**	**1 325**

(1) y compris la participation

B) SITUATION FISCALE LATENTE

	Soldes d'ouverture	Transferts de postes	Variations	Soldes de clôture
Décalages certains				
Amortissements dérogatoires	(2 730)		504	(2 226)
Participation	21		(21)	0
Autres	47 812		9 105	56 917
Total	**45 103**	**0**	**9 588**	**54 691**

LE BON MARCHE SA

NOTE 18 : FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Quote-part	Valeur comptable		Chiffre d'affaires H. T. du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos
				Brute	Nette		
Renseignements détaillés							
1 . Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) :							
FRANCK & FILS SA - SIREN **775686777**	2 406	(716)	100,00	32 346	32 346	4 370	1 321
SEGEP SNC - SIREN **380356592**	20 116	12 351	100,00	50 381	7 550	96 221	(8 411)
MS 33 EXPANSION SA - SIREN **316607910**	45	(364)	99,67	1 242	464	132	128
2 . Filiales (entre 10 et 50 % du capital détenu par la société) :							
Néant							

LE BON MARCHE, Maison Aristide Boucicaut

Société anonyme au capital de 29.415.810 euros
24, rue de Sèvres - 75007 Paris
414 728 337 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2022

Le mardi 28 juin 2022 à 14 heures 30,

les actionnaires de la société **LE BON MARCHE, Maison Aristide Boucicaut** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

Les actionnaires ont été convoqués par lettre en date du 13 juin 2022.

Le Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué le 13 juin 2022 est présent.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrice WAGNER en sa qualité de Président Directeur Général.

La société LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, représentée par Matthieu le LOUETTE représentant le plus grand nombre de voix, est appelée à la fonction de Scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée désigne Madame Nathalie PARTOUCHE en qualité de Secrétaire de l'assemblée.

[…]

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

qui s'élève à	1.325.370,84 €
qui augmente le report à nouveau figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2021	56.948.406,17 €
soit un montant total distribuable de	58.273.777,01 €
de la façon suivante :	
Report à nouveau	58.273.777,01 €

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale indique que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés à :

(en euros)	2018	2019	2020
Dividende	7,65	8,16	0,00
Abattement (1)	3,06	3,26	0,00

(1) pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[…]

Extrait certifié conforme

Nathalie PARTOUCHE
Secrétaire de séance